

quest[®]



Modèle présenté : 2050-15



Divan à hauteur variable électrique
2050-10 / 2050-15 / 2050-20
2050-30 / 2050-50

Identification produit du propriétaire

Nom du modèle :

Numéro de Série :

Date d'acquisition :

Nom du propriétaire / Organisation :

Nom du fournisseur :

Numéro de téléphone du fournisseur :

Société de service après-vente agréée Promotal :

Mentions légales

PROMOTAL
22, rue de Saint-Denis de Gastines
B.P. 26 - 53500 ERNÉE Cedex

FRANCE

Tél. : +33 (0)2 43 05 12 70

Fax : +33 (0)2 43 05 68 99

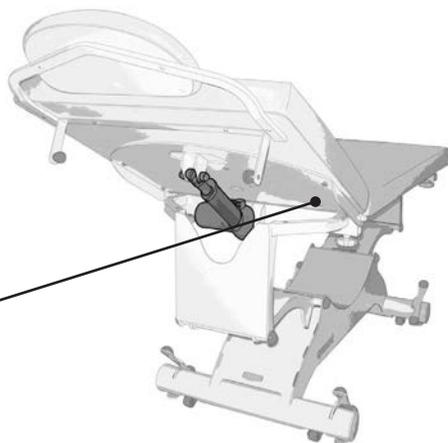
internet : www.promotal.com

Les descriptions et les spécifications contenues dans le présent Manuel d'utilisation sont jugées exactes au moment de l'impression.

Promotal se réserve cependant le droit de modifier sans préavis ses modèles et ses procédures ou de les rendre caducs.

Avant toute commande, nous conseillons à nos clients de consulter un responsable commercial local.

Étiquette signalétique





Information importante	6
<i>Symboles de sécurité</i>	6
<i>Partie appliquée</i>	7
<i>Alimentation électrique</i>	7
<i>Interférences électromagnétiques</i>	7
Précaution de déballage	8
<i>Matériel livré sous emballage cartonné</i>	8
<i>Matériel livré non monté</i>	8
<i>Matériel livré sur palette bois</i>	8
<i>Conditions de stockage</i>	8
<i>Conditions d'utilisation</i>	8
<i>Déballage et Installation</i>	8
<i>Vérification</i>	9
Protocole de nettoyage	10
<i>Avertissement</i>	10
<i>Nettoyage / Désinfection</i>	10
Notice d'utilisation – divan d'examen	11
<i>Emploi prévu</i>	11
<i>Autorisation d'utilisation</i>	11
<i>Capacité patient</i>	11
<i>Caractéristiques</i>	11
<i>Raccordement électrique</i>	12
<i>Dimensions</i>	12
Instruction de montage	13
<i>Montage du plan de couchage</i>	13
<i>Montage du support poignée</i>	14
Utilisation du divan	15
<i>Connexion de la commande manuelle</i>	15
<i>Utilisation de la commande manuelle</i>	15
<i>Réglage de la hauteur de la table</i>	16
<i>Réglage de l'inclinaison de l'assise</i>	16
<i>Réglage de l'inclinaison du dossier</i>	17

Réglage de l'inclinaison du dossier	17
Rouleau papier	18
<i>Installation du porte rouleau</i>	18
<i>Mise en place du rouleau papier</i>	18
Les patins	19
<i>Réglage des patins</i>	19
Block'n Roll®	19
<i>Utilisation du dispositif Block'n Roll®</i>	19

Accessoires **20**

Étaux	20
<i>Mise en place des étaux</i>	20
Appui-Bras	20
<i>Réglage des appui-bras</i>	20
La paire d'étriers	21
<i>Mise en place des étriers</i>	21
La paire d'appui-jambes	21
<i>Mise en place des appuis-jambes</i>	21
Paire de housses pour appui-jambes	21
Porte sérum 2 crochets	22
<i>Mise en place du porte-sérum</i>	22
Porte sérum 2 crochets	22
<i>Mise en place du porte-sérum</i>	22
<i>Réglage en hauteur du porte-sérum</i>	22
Les barrières	23
<i>Mise en place des barrières</i>	23
<i>Utilisation de la barrière</i>	23
Appui-tête	24
Rallonge de dossier	24
<i>Installation du rallonge dossier</i>	24
Repose-tête	25
<i>Installation de l'appui-tête</i>	25
Porte rouleau réglable	26
<i>Installation du porte rouleau</i>	26
<i>Installation du porte rouleau [avec la présence de l'appui-tête (réf. : 2054-01)]</i>	27
<i>Mise en place du rouleau papier</i>	28
Coupe papier	28
<i>Mise en place du coupe papier</i>	28
<i>Utilisation du coupe papier</i>	29
Commande par pédale (référence 2051-10)	29
<i>Mise en place de la commande</i>	29
Commande par pédale (référence 2051-20)	29
<i>Mise en place de la commande</i>	29



Commande par pédale (référence 2051-30)	30
<i>Mise en place de la commande</i>	30
Options	31
Roues à frein	31
<i>Utilisation du dispositif de freinage</i>	31
Trou pour visage	31
Accumulateur	32
<i>Caractéristiques techniques de l'accumulateur</i>	32
<i>Symboles de sécurité de l'accumulateur</i>	32
Protection Classe 1 et borne équipotentielle	33
<i>Raccordement électrique : Classe 1</i>	33
<i>Borne équipotentielle</i>	33
Durée de vie du Dispositif Médical	34
<i>Maintenance obligatoire / spécifique</i>	34
<i>Fin de vie du dispositif</i>	34
Accès aux organes électriques	34
<i>Démontage du carter amovible</i>	34
<i>Remontage du carter amovible</i>	35
Carnet d'entretien	36
Notes	37
Renseignement sur la garantie	38
Garantie	38
<i>Engagements</i>	38
<i>Exclusions</i>	38
<i>Obligation exclusive</i>	38
<i>Absence d'autorisation</i>	38
Déclaration de conformité	39

Information importante

Symboles de sécurité



Signal d'avertissement

Les informations marquées avec ce symbole doivent impérativement être lues et strictement respectées !

Remarque

Attire l'attention sur une procédure, une pratique ou une situation.



Limitation d'humidité



Nombre maximum de palettes empilées



Orientation correcte pour transport



Limitation de pression atmosphérique



Limite de température



Fragile



Conserver au sec



Ne pas utiliser d'objets tranchants



Fabricant



Partie appliquée de type B



Double isolation



A éliminer séparément des déchets ménagers



Tension dangereuse / risque d'électrocution



Cycle d'utilisation (cycle du moteur)
1 minute de marche /
9 minutes d'arrêt



Signal de sécurité général



borne d'équipotentialité



Se référer au manuel /
brochure d'instruction



Marquage CE



Indice de protection contre les corps solides et liquides



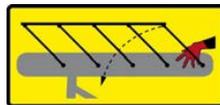
interdiction de s'asseoir sur le dossier



interdiction de s'asseoir sur les appui-bras



interdiction d'utiliser le divan pour effectuer un transfert



Attention :
Risque de pincement entre les barrières et l'assise



Avertissement

Les pictogrammes et les signaux d'avertissement qui sont installés par le fabricant ne doivent pas être enlevés ! Si ces signaux sont enlevés, la responsabilité du fabricant est annulée.

Partie appliquée

Les parties appliquées au sens de la norme EN 60601-1 sont :

- Sellerie PVC
- Poignées d'assistance (accessoires)
- Étriers d'examen gynécologique (accessoires)

Alimentation électrique



Les produits de type classe 2 sont sans protection de mise à la terre, en raison de l'utilisation de boîtiers électriques double isolation alimentés par un câble bipolaire.

Interférences électromagnétiques

Ce dispositif médical Promotal a été conçu et construit de façon à minimiser les interférences électromagnétiques avec les autres appareils. Si des interférences sont néanmoins constatées, il est nécessaire de sortir de la pièce l'appareil provoquant l'interférence et/ou de brancher l'appareil sur un circuit isolé.

Matériel livré sous emballage cartonné

- *Matériel de faible encombrement, léger, ou offrant des possibilités de préhension aisées*

Dans ce cas, la manutention se fait facilement sans dispositif de levage, en veillant à bien respecter le sens de positionnement des cotés. En l'absence de flèche signalétique indiquant le haut et le bas, se repérer au positionnement des différentes étiquettes d'identification du produit qui sont toujours situées en partie haute.

Matériel livré non monté

Ce matériel vous est livré à monter.

Les différents éléments qui composent ce matériel sont protégés par un emballage fait :

- d'une protection plastique (vinyle)
- d'une protection en film bulle /mousse ou polystyrène
- d'un emballage carton.

Matériel livré sur palette bois

Le matériel positionné sur une palette en bois peut aisément être déplacé à l'aide d'un chariot élévateur, sous réserve d'une utilisation correcte de celui-ci. Avant tout déplacement, s'assurer du bon positionnement du chariot par rapport à la palette, et de la bonne stabilité de l'ensemble.

Il faudra tout particulièrement être vigilant à la manutention du matériel de grande hauteur (type armoire).

Conditions de stockage

Température ambiante :

Humidité relative :

Pression atmosphérique :

Tout stockage doit se faire en respectant les recommandations suivantes :

- Local propre, aéré et tempéré.
- Matériel stocké à l'abri des intempéries et de l'ensoleillement direct.
- Local non humide.

-15 °C à +60 °C (+5 °F à 140 °F)

10 % à 90 % (sans condensation)

0.5 bar à 1.05 bar (500 hPa à 1050 hPa)

- Matériel stocké à l'abri des chocs.
- (ne pas entreposer dans un endroit soumis à de fréquents passages).
- Empilement de tout matériel à proscrire.
- Conservation dans l'emballage d'origine jusqu'à la destination finale.

Conditions d'utilisation

- Local sec et tempéré.
- Altitude maximale : 2000 m

- Température 10 à 40° C
- Humidité relative 75% maxi.

Déballage et Installation

Lors du déballage, enlever toutes les agrafes et retirer l'emballage carton avec précaution. Des éléments fragiles du matériel (revêtement, carter en matière plastique, etc.) peuvent se trouver à proximité de celui-ci. Attention aux outils coupants.

Une fois l'emballage ôté, retirer toute protection éventuelle restante.

Cas de l'emballage sur palette. Retirer l'emballage comme précédemment. Suivant les modèles, l'immobilisation du matériel est assurée soit par des brides vissées, soit par des tasseaux bois cloutés. Utiliser une clé (dans le cas des brides métalliques). Utiliser un arrache clou (dans le cas des tasseaux bois). Déposer le matériel de la palette et enlever les protections restantes, le matériel peut être alors utilisé.

Vérification

Juste après avoir déballé l'appareil, suivre les étapes suivantes :

Vérifiez les documents de livraison pour vous assurer que la livraison est complète.

Vérifiez les composants externes pour rechercher les dommages éventuels liés au transport.

Vérifiez que l'emballage contient l'appareil, les accessoires et options, le cordon d'alimentation (*si DM électrique*) et le Guide d'utilisation.

Remarque :

Représentant CE autorisé

Au sein de l'Union Européenne, tous les problèmes, plaintes ou questions doivent être adressés au représentant CE autorisé de Promotal indiqué ci-dessous :

Promotal
22, rue de Saint-Denis de Gastines
53500 Ernée,
FRANCE
Téléphone : + 33 (0)2 430 517 76
Fax : + 33 (0)2 430 572 00

Avertissement

Toute manipulation du Dispositif Médical ne doit s'effectuer qu'après une lecture complète du manuel d'utilisation. L'appareil n'est destiné qu'à l'utilisation spécifique prévue et décrite dans notre documentation. Le montage et raccordement ne doivent se faire que par du personnel qualifié. En

aucun cas les composants électriques (Vérin, boîtier, coffret, poignée de commande, batterie, adaptateur, etc.) ne doivent être ouverts. PROMOTAL décline toute responsabilité pour les dommages résultant du non-respect de ces instructions.



Toute modification du DM sans autorisation écrite du fabricant est interdite.



Attention

Seule l'utilisation d'accessoires prévus et fournis pour ce DM par Promotal est autorisée.



Attention

Ce dispositif médical n'est pas destiné à être nettoyé dans un tunnel de lavage.

Nettoyage / Désinfection

Ce dispositif médical doit faire l'objet d'un nettoyage régulier à l'aide de produits détergents appropriés, ainsi que d'une désinfection régulière au moyen de produits désinfectants répondant à la définition de Bactéricide, Virucide et Fongicide.

Pour le nettoyage courant de la sellerie, des surfaces peintes, en inox ou aluminium, des pièces en matière plastique, des éléments de commande, il peut être utilisé un détergent doux de type eau savonneuse suivi d'un rinçage efficace à l'eau claire puis d'un séchage complet.

L'emploi de produits détergents désinfectants destinés aux dispositifs médicaux, tels que ceux composés d'ammoniums quaternaires, de peroxyde d'hydrogène, d'éthanol, de composés chlorés,... est tout à fait adapté à nos dispositifs médicaux sous réserve que :

- Les concentrations prescrites par les fournisseurs de ces produits soient respectées ;
- Les conditions d'application (durée de contact, quantité déposée, température, rinçage, ...) soient respectées ;
- Le produit détergent désinfectant utilisé soit, selon les indications du fournisseur, utilisable sur :
 - PVC, ABS, Polyamide, Polyuréthane, Polypropylène
 - Les surfaces métalliques peintes époxy
 - Les surfaces métalliques en inox et en aluminium.

Avertissement :

- Les solvants sont strictement prohibés.
- L'utilisation de poudre abrasive ou de tout autre produit abrasif est à proscrire.
- Le nettoyage à haute pression est interdit.



Tout dommage consécutif à un non-respect des consignes d'utilisation d'un produit détergent désinfectant ne pourra en aucun cas être pris en charge par Promotal au titre de la garantie.



Emploi prévu

Cet appareil est prévu pour être utilisé uniquement dans un local professionnel :

- Cabinet médical
- Établissement de soins

Cet appareil ne doit pas être installé dans un local à usage domestique.

Ce divan d'examen est destiné à être utilisé uniquement par du personnel de soins. Cette table d'examen permet d'effectuer des actes médecine générale dans les meilleures conditions de sécurité.



Cette table n'est pas destinée à être utilisée comme un brancard.

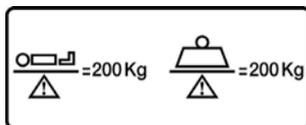
Autorisation d'utilisation

Seul un professionnel de santé (médecin, personnel soignant) et/ou un agent habilité des services Techniques peut manipuler ou utiliser le divan.

Le patient et accompagnateurs n'interviennent pas directement sur la table. Ils ne doivent pas avoir accès aux commandes du divan.

Ce dispositif médical ne doit pas être utilisé en présence d'anesthésiques inflammables à l'air ou de gaz comburants tels que l'oxygène ou le protoxyde d'azote afin de prévenir tout risque d'explosion.

Capacité patient



Caractéristiques

Hauteur variable électrique de 54 à 94 cm
Structure acier avec finition époxy gris nuage
Dossier réglable par vérin à gaz ou vérin électrique
Commande manuelle
Patins de réglage sous piètement
Block'n Roll® - Système de roulettes escamotables intégrées semi-centralisé (réf : 2050-15, 2050-30 et 2050-50)
Support rouleau papier (longueur maxi 50 cm – ø 12,5 cm)
12 cm de dégagement au sol compatible avec le passage d'un lève-personne

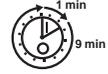


Notice d'utilisation – divan d'examen

Raccordement électrique

Cet appareil doit être raccordé au secteur.

- Raccordement à l'alimentation : 120 V ou 230 V (selon les pays)
- Fréquence : 50/60 Hz
- Classe de protection / Degré de protection chocs électriques : Appareil de classe 2 / B
- Puissance absorbée : 200 W
- Mode de fonctionnement intermittent : 1 min / 9 min
- Altitude maximale d'utilisation : 2000 m

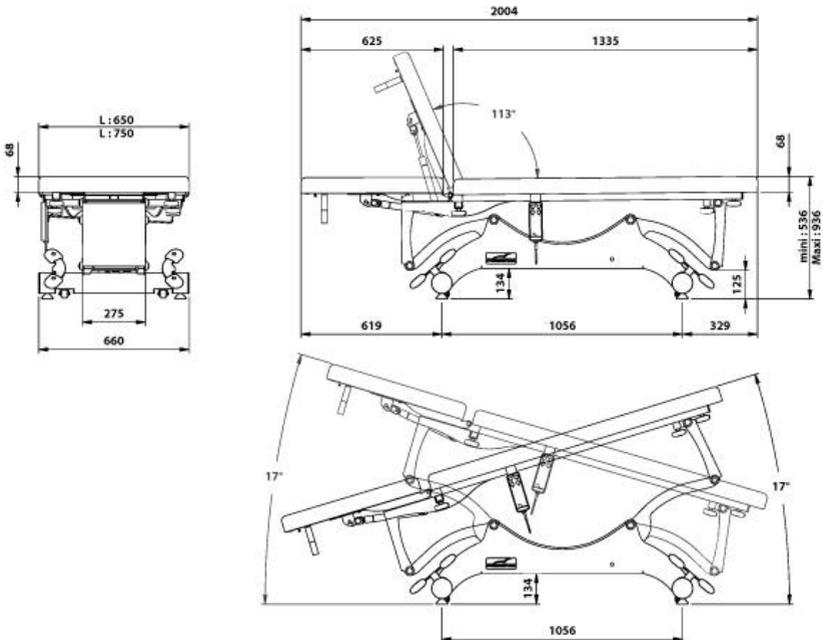


Attention

une coupure de l'alimentation peut entraîner l'impossibilité de remettre le support patient en position basse. La descente du patient doit alors être réalisée dans les meilleures conditions possibles de sûreté.

En cas de non-utilisation prolongée, il est conseillé de mettre le divan hors tension.

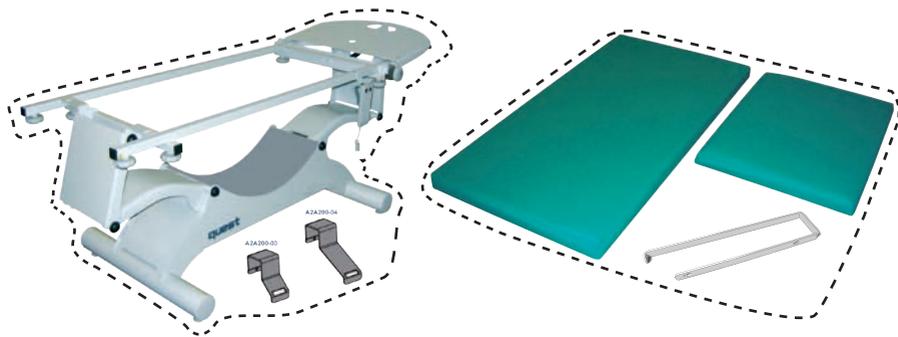
Dimensions



Instruction de montage

Le divan est fourni démonté.

L'emballage contient 2 colis : la sellerie et le porte rouleau.
la structure, support poignée et carter amovible.



Montage du plan de couchage

Sellerie de dossier



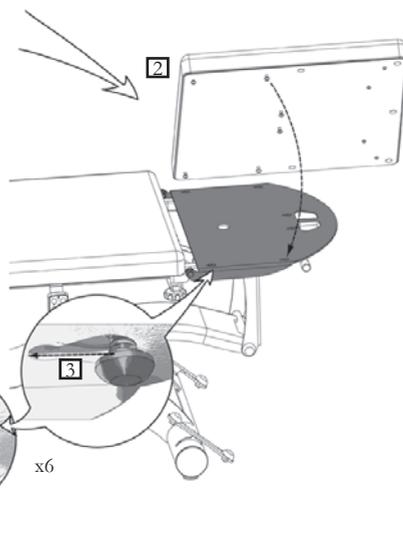
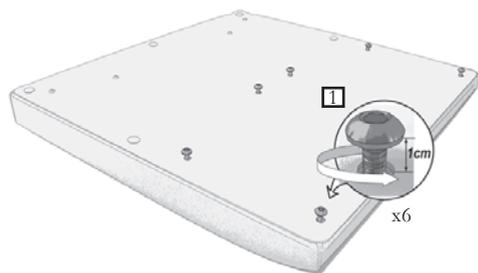
S'assurer du bon serrage avant l'utilisation



X 6



Clé Allen n°4



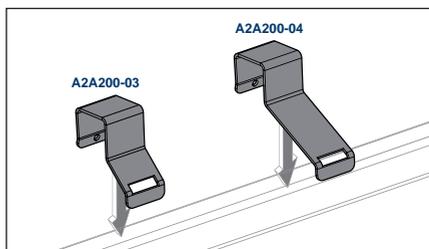
Instruction de montage

Montage du support poignée

Prendre le support poignée approprié à la sellerie :

- **A2A200-03** / 600150-65, 600151-65
- **A2A200-04** / 600150-70, 600150-75, 600151-75

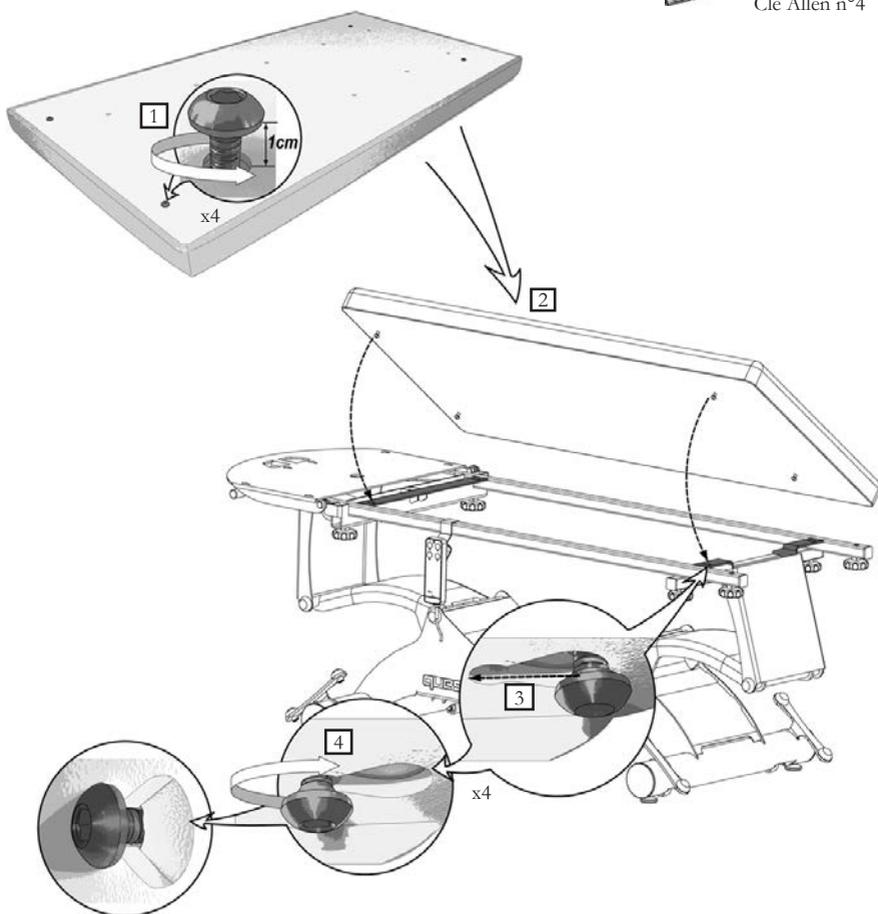
Le support poignée, pincé entre la sellerie et le cadre d'assise, peut être déplacé, voire installé de l'autre côté. Il suffit pour cela de desserrer les vis de montage du dessous de la planche d'assise.



Sellerie d'assise



S'assurer du bon serrage avant l'utilisation



**Sécurité :**

Pour des raisons de dysfonctionnement et de sécurité, aucun objet ne doit se trouver sous l'assise ou entre les structures en mouvement, du divan.

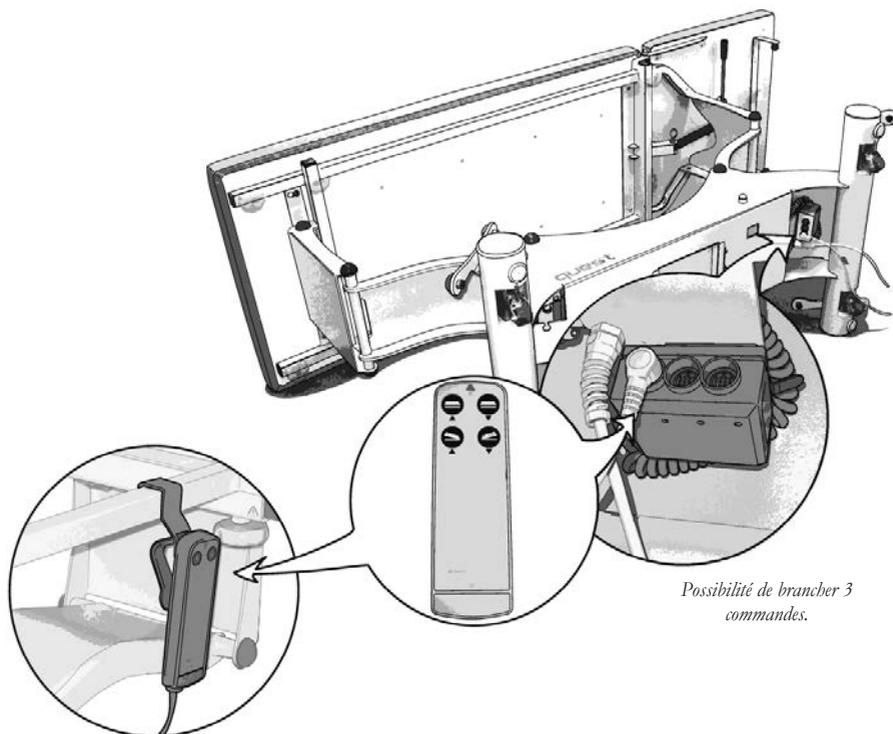
**Attention**

le câble d'alimentation de ce dispositif médical peut représenter un obstacle et être à l'origine d'une chute. Ne pas oublier sa présence lors de tout déplacement autour de l'appareil une fois celui-ci relié au réseau.

**Attention**

débrancher le cordon d'alimentation avant tout déplacement du DM.

Connexion de la commande manuelle



Utilisation de la commande manuelle

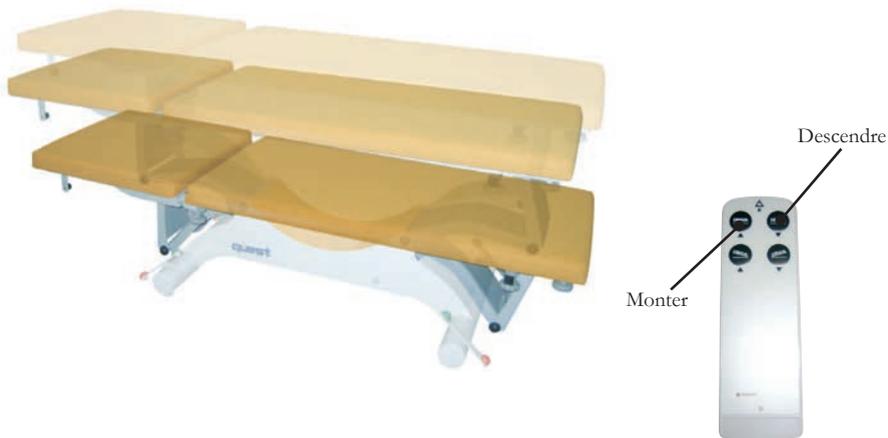
Une simple pression maintenue sur la commande manuelle actionne le mouvement souhaité. Dès que l'on relâche cette pression, le mouvement

s'interrompt. Le divan est équipée d'un dispositif interne limitant les positions hautes et basses.

Utilisation du divan

Réglage de la hauteur de la table

Utiliser la commande manuelle.

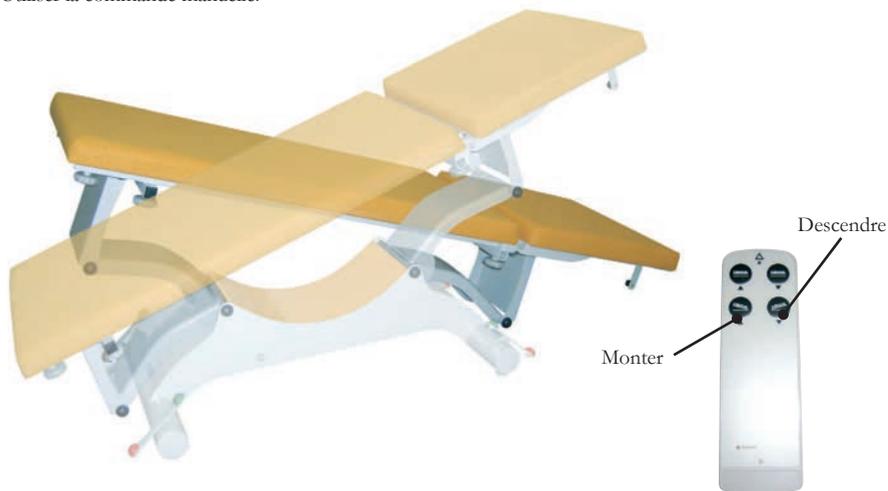


Remarque : Des écarts sur la position horizontale peuvent survenir après plusieurs utilisations ; Le simple fait d'amener le divan en position basse (ou haute) permet la réinitialisation des moteurs.

Réglage de l'inclinaison de l'assise

(pour modèle 2050-20, 2050-30 et 2050-50)

Utiliser la commande manuelle.



Réglage de l'inclinaison du dossier

(pour modèle 2050-10, 2050-15, 2050-20 et 2050-30)

D'une main, agir sur le levier (L1), et à l'aide de l'autre main, abaisser ou relever le dossier suivant l'inclinaison désirée.



Le patient ne doit pas s'appuyer sur le dossier lors du réglage.



Réglage de l'inclinaison du dossier

(pour modèle 2050-50)

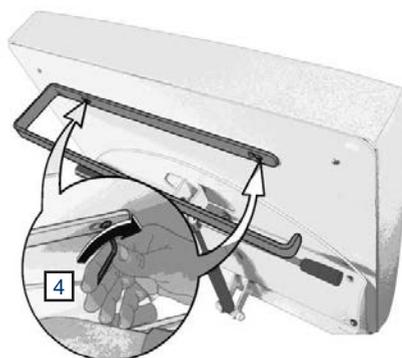
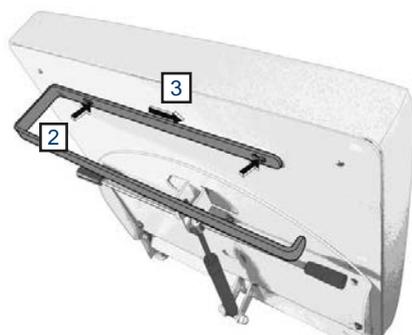
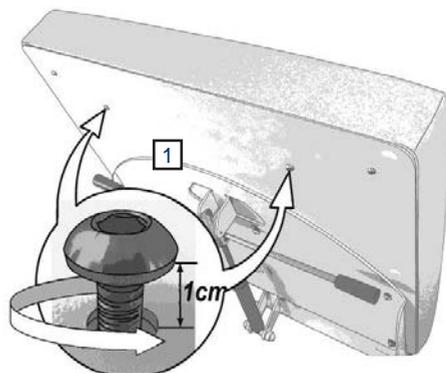
Utiliser la commande manuelle.



Utilisation du divan

Rouleau papier

Installation du porte rouleau

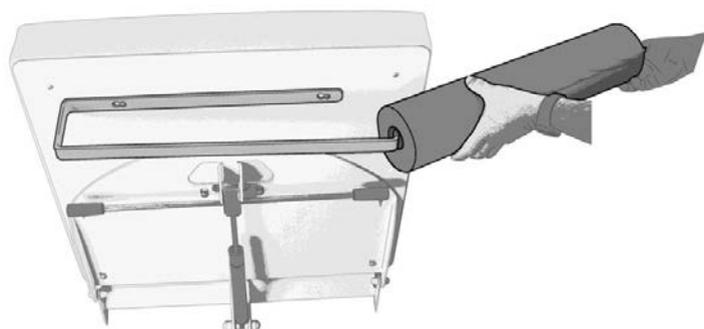


Mise en place du rouleau papier

Dérouler le papier sur les selleries avant que le patient ne s'installe sur le divan.



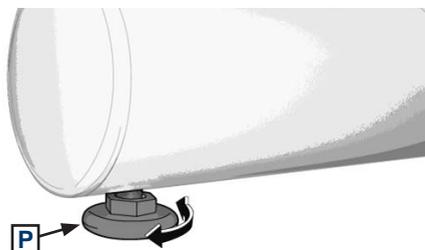
Attention bien suivre les indications fournies pour obtenir une plus grande longévité du matériel.



Les patins

Réglage des patins

Soulever légèrement le divan. Visser ou dévisser le patin (P) à la hauteur désirée.



Block'n Roll®

(pour modèle 2050-15, 2050-30 et 2050-50)

Utilisation du dispositif Block'n Roll®



Attention :

Ne doit pas être utilisé avec le patient, ce système est prévu uniquement pour le déplacement du divan à vide pour le nettoyage des sols.

Position de travail



Position de déplacement



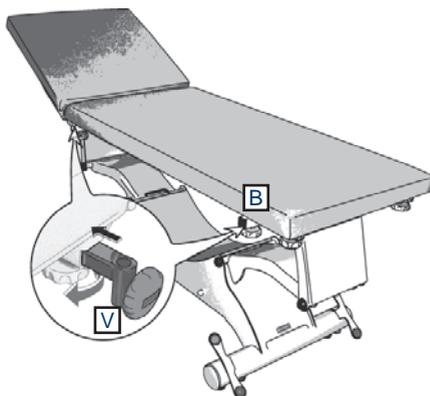
Attention

S'assurer que le divan soit en position travail avant installation du patient.

Accessoires

Étaux

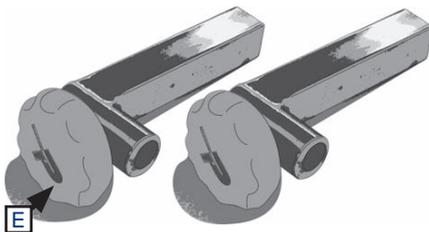
(référence 166)



Mise en place des étaux

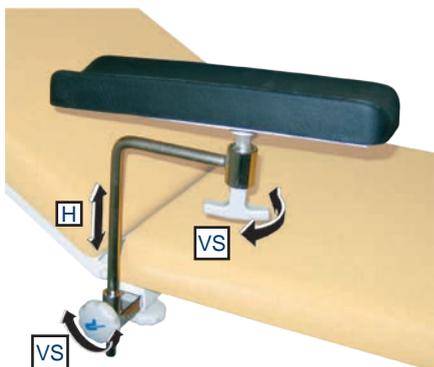
Enlever le bouchon (B) si nécessaire du tube carré. Desserrer les volants (V) et mettre en place la paire d'étaux (référence 166 (E)) dans les tubes carrés. Resserrer les volants.

Les étaux permettent la mise en place d'accessoires Diam. 16.



Appui-Bras

(référence 2536)



Réglage des appui-bras

Les appui-bras standards se règlent en hauteur (H) et sont orientables dans toutes les directions grâce à une rotule située sous l'accoudoir. Pour les régler, il suffit de desserrer les volants de serrage (VS), puis de les réorienter.



Attention
Resserrer les volants de serrage avant utilisation.



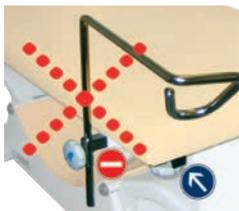
Attention

Le montage de cet accessoire nécessite l'emploi des étaux.
(réf. : 166)

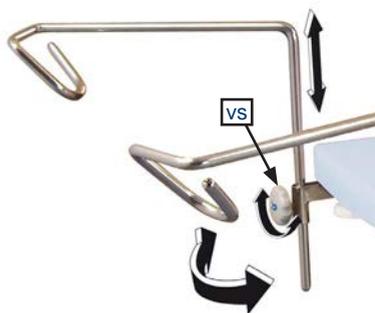
La paire d'étriers

(référence 850)

Mise en place des étriers



S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation



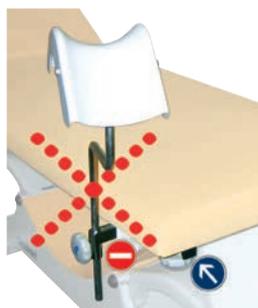
Attention

Le montage de ces accessoires nécessite l'emploi des étaux.
(réf. : 166)

La paire d'appui-jambes

(référence 840)

Mise en place des appuis-jambes



S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation



Attention

Le montage de ces accessoires nécessite l'emploi des étaux.
(réf. : 166)

Paire de housses pour appui-jambes

(référence 861)



Porte sérum 2 crochets

(référence 985-01)

Mise en place du porte-sérum

 S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation

Attention
 Le montage de cet accessoire nécessite l'emploi des étaux.
(réf. : 166)



Porte sérum 2 crochets

(référence 2985-01)



Réglage en hauteur du porte-sérum

Le porte-sérum dispose de 1 tige coulissante.
Agir sur le verrou pour ajuster la hauteur de la tige supérieure.

Mise en place du porte-sérum

Dévisser le volant de serrage.

Introduire la tige porte sérum et visser

Attention
 Le montage de cet accessoire nécessite l'emploi des étaux.
(réf. : 166)

 S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation

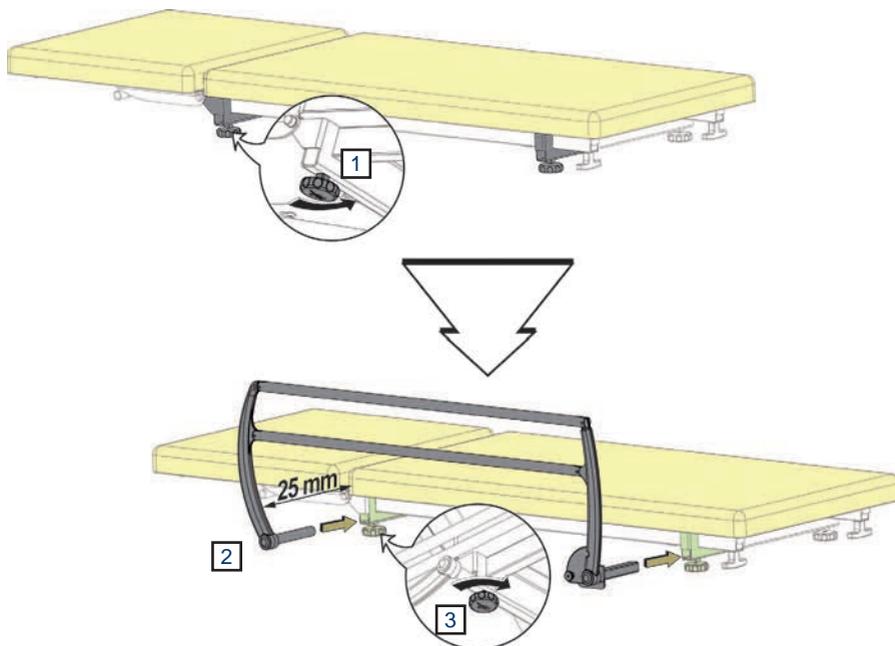


Les barrières

(référence 85114-01)

Mise en place des barrières

1. Dévisser les volants de serrage.
2. Mettre en place les barrières. *Approcher les barrières de façon à obtenir un écartement de 25 mm entre les barrières et la sellerie.*
3. Resserer les volants de serrage



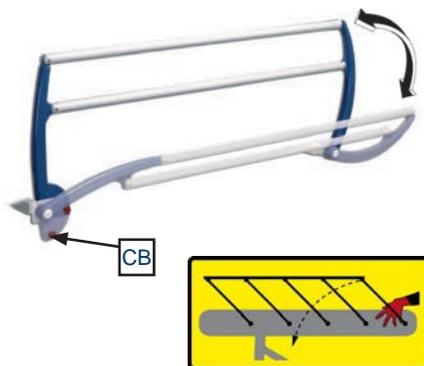
Utilisation de la barrière

Position haute

Saisir la barrière en sa partie supérieure et lever jusqu'à enclenchement du système.

Position basse

D'une main, maintenir la barrière en sa partie supérieure et de l'autre actionner la commande (CB) pour déverrouiller le système, puis l'accompagner jusqu'à sa position basse.



Appui-tête

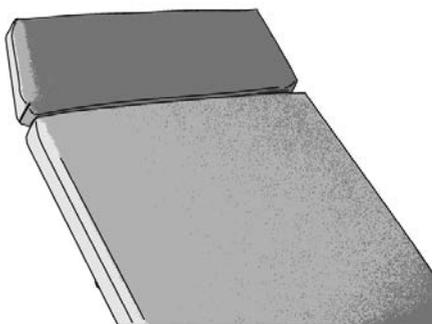
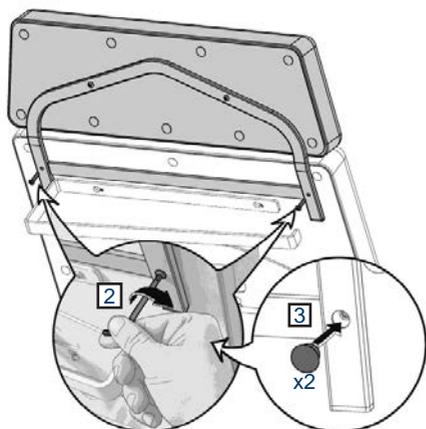
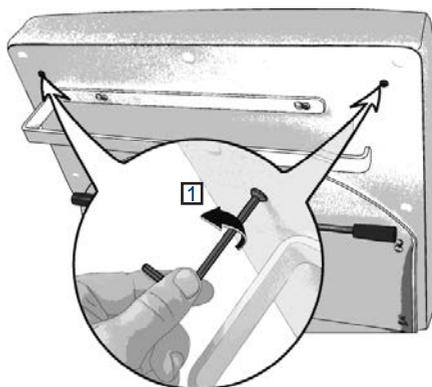
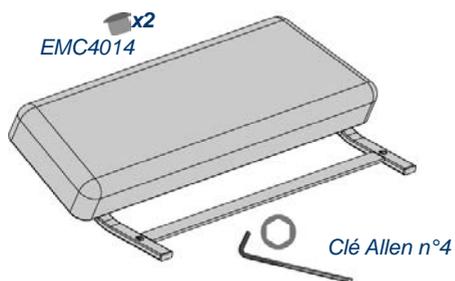
(référence 1102-10)



Rallonge de dossier

(référence 2055-01)

Installation du rallonge dossier



Repose-tête (référence 2054-01)

Installation de l'appui-tête



x4

EMC4014

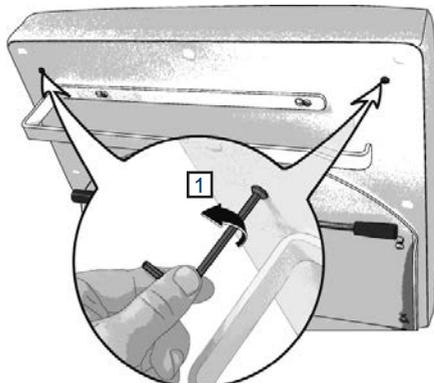
A2A164-XX



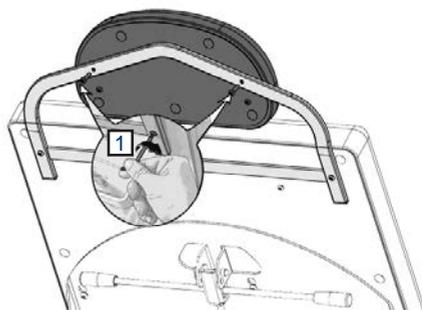
A2A201-X1



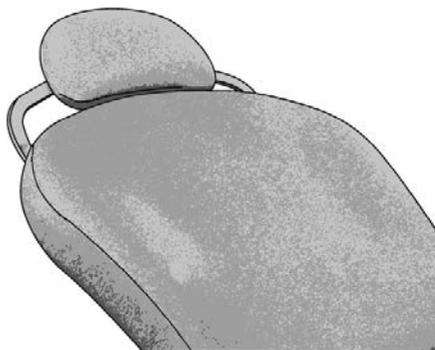
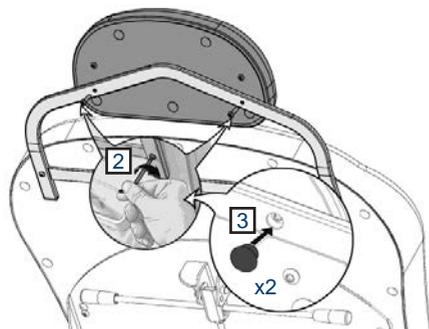
Clé Allen n°4



Montage du coussin pour les selleries
600150-65 et 600150-75



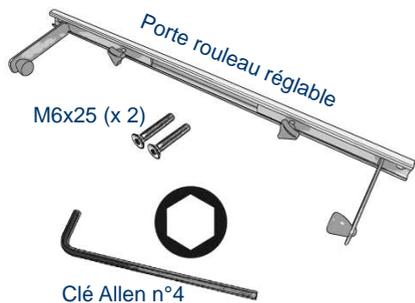
Montage du coussin pour la sellerie 600150-70



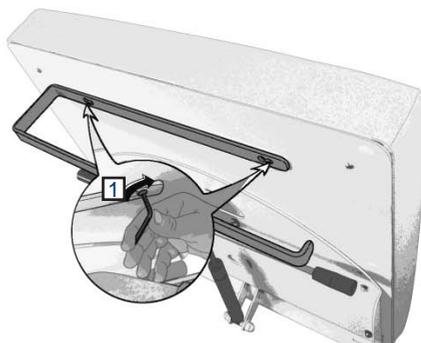
Porte rouleau réglable

(référence 2056-02)

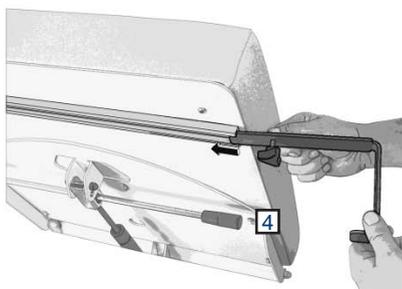
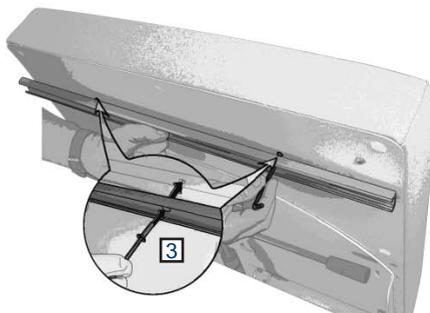
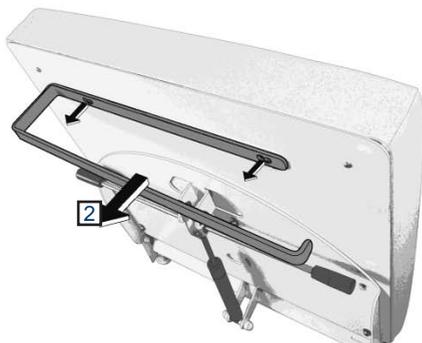
Installation du porte rouleau



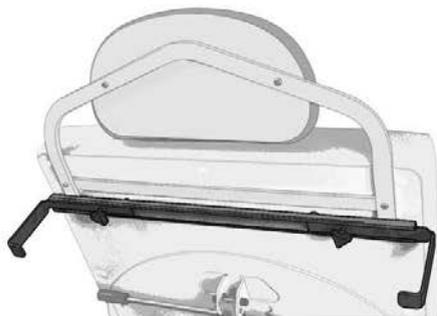
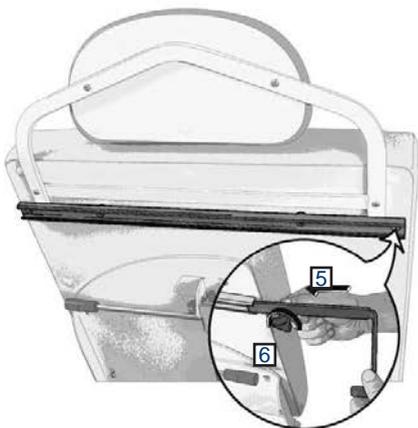
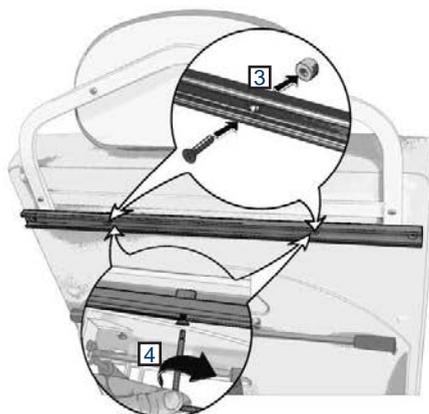
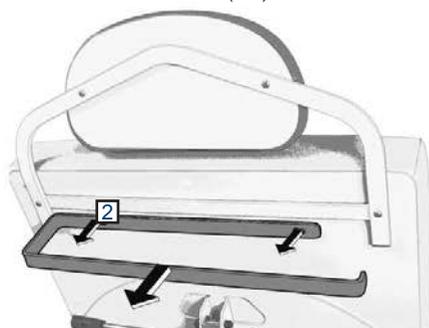
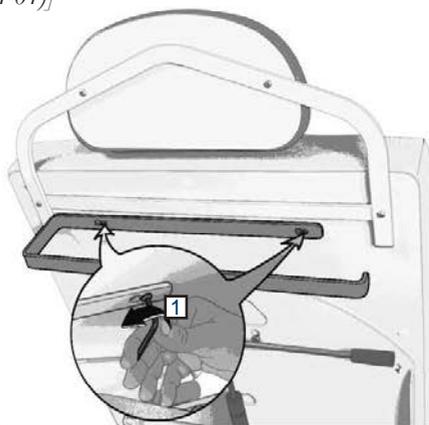
1. Démontage du porte rouleau existant



3. Remplacer par le porte rouleau réglable.



Installation du porte rouleur
[avec la présence de l'appui-tête (réf. : 2054-01)]

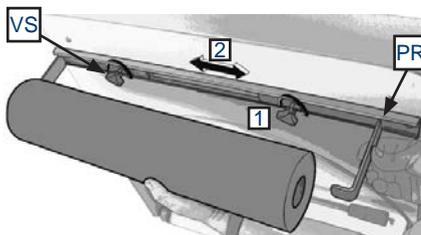


Mise en place du rouleau papier

Le rouleau papier se positionne sur un axe mobile avec à chacune de ses extrémités un système de crochet réglable.

1. Dévisser les volants de serrage (VS).
2. Retirer légèrement le $\frac{1}{2}$ (PR).
3. Insérer le rouleau papier.

Dérouler le papier sur les selleries avant que le patient ne s'installe sur le divan.

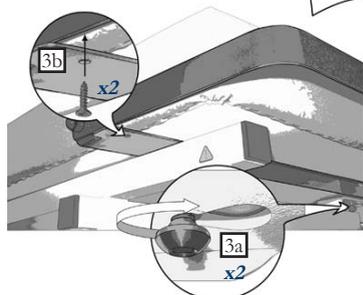
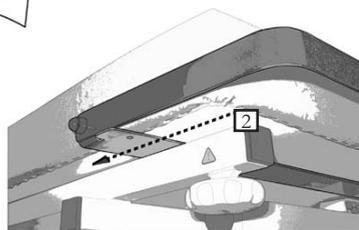
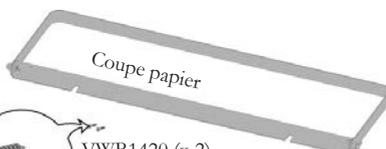
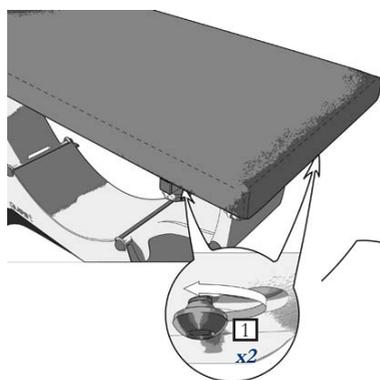


Coupe papier

(référence 2052-65 et 2052-75)

(référence en fonction de la sellerie choisie au moment de l'achat)

Mise en place du coupe papier

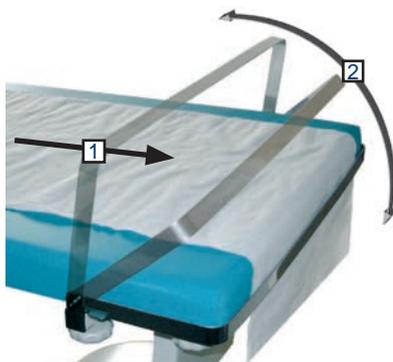


- 1) Dévisser légèrement les 2 vis du plan de couchage.
- 2) Insérer le coupe papier en butée.
- 3) Resserer les vis du divan, puis visser les vis VBA dans les trous prévus à cet effet.

 S'assurer du bon serrage avant l'utilisation

Utilisation du coupe papier

- 1) faire glisser le papier sous le coupe papier.
- 2) rabattre le coupe papier.



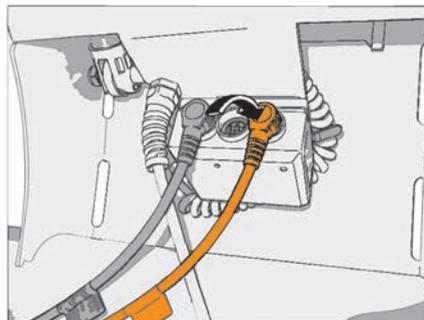
Commande par pédale

(référence 2051-10)

(pour modèle 2050-10 et 2050-15)

Mise en place de la commande

(Cf : page 16)



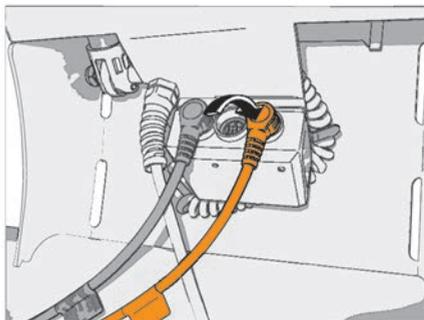
Commande par pédale

(référence 2051-21)

(pour modèle 2050-20 et 2050-30)

Mise en place de la commande

(Cf : page 16)



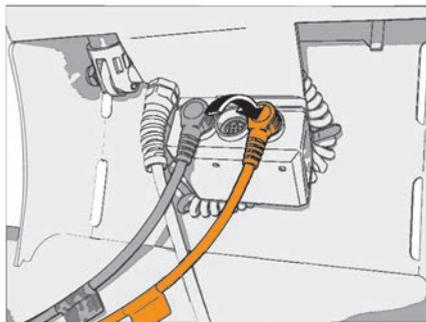
Commande par pédale

(référence 2051-31)

(pour modèle 2050-50)

Mise en place de la commande

(Cf : page 16)



Roues à frein

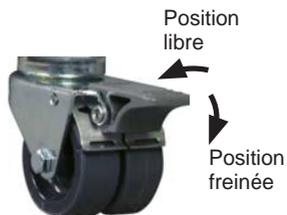
(référence 81036)

(pour modèle 2050-10 et 2050-20)

Utilisation du dispositif de freinage



Attention :
Ne doit pas être utilisé avec le patient, ce système est prévu uniquement pour le déplacement du divan à vide pour le nettoyage des sols.



(Référence 81036)



Attention
S'assurer du freinage total des roues avant installation du patient.

Trou pour visage

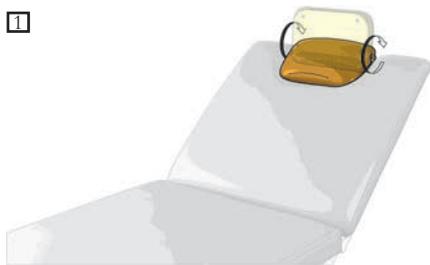
(références 2231-65 et 2231-75)

Uniquement pour les référence de selleries

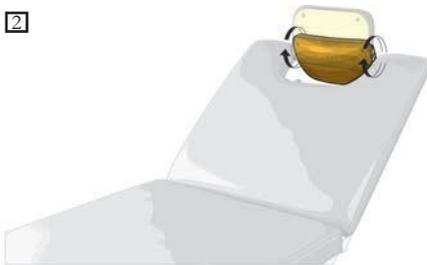
suivantes : **600150-65**

600150-75

1



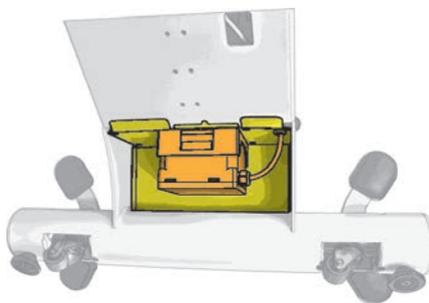
2



3



Accumulateur (références 2092)



Caractéristiques techniques de l'accumulateur

Voltage	24 V DC
Capacité	1.2 Ah
Fusible.....	T 15 A
Indice de protection.....	IPX6
Type de l'accumulateur.....	Gel plomb
Temps de charge.....	Environ 14 h (suivant le coffret d'alimentation)
Durée de vie.....	approximativement 1000 cycles (dépend des conditions d'utilisation du divan)
Temps de décharge	approximativement 1 an (stockage)

Symboles de sécurité de l'accumulateur



Marquage CE



A éliminer séparément
des déchets ménagers

IPX6

Indice de protection
contre les corps
solides et liquides



Recyclable



Utilisation en lieu sec
uniquement

Pb

Contient des produits
polluant Plomb, etc...



Fusibles

Afin de garantir la sécurité des produits, un cachet est attaché à tous les produits.



Ouvrir le produit endommage le cachet, indiquant ainsi que le produit a été altéré ou falsifié.

Celui-ci ne sera en aucun cas pris sous garantie.



Sécurité :

Pour des raisons de dysfonctionnement et de sécurité, aucun objet ne doit se trouver sous l'assise ou entre les structures en mouvement, du divan.

Protection Classe 1 et borne équipotentielle (références 2059-01)

Raccordement électrique : Classe 1

- Raccordement à l'alimentation : 120 V ou 230 V (selon les pays)
- Fréquence : 50/60 Hz
- Classe de protection / Degré de protection chocs électriques : Appareil de classe 1 / B
- Puissance absorbée : 200 W
- Mode de fonctionnement intermittent : 1 min / 9 min 
- Altitude maximale d'utilisation : 2000 m



Ce dispositif médical est de classe électrique 1. il doit être raccordé uniquement à un réseau d'alimentation équipé d'une terre de protection.

Borne équipotentielle

La borne d'équipotentialité permet la connexion d'un conducteur d'équipotentialité afin de mettre les différents éléments d'un système électromédical à un même potentiel.



La borne d'équipotentialité ne doit en aucun cas être utilisée comme connexion de terre de protection.



Attention

Les Barrières 85114-01 ne sont pas compatibles avec ce DM en classe 1.

Durée de vie du Dispositif Médical

Ce dispositif a été conçu pour une durée de vie de 10 ans, sauf pièces d'usure, dans des conditions normales d'utilisation. Cette durée peut varier selon la fréquence d'utilisation.

VERIFIER AU MINIMUM UNE FOIS PAR AN L'ETAT GENERAL DU DISPOSITIF.

Les pièces d'usure sont :

- La sellerie.
- Les volants et poignées de serrage

Promotal préconise de procéder au remplacement de ces pièces d'usure au bout de 5 ans d'utilisation au maximum.

Pour toute intervention, contacter votre revendeur habituel, en indiquant le N° de série du dispositif.

Maintenance obligatoire / spécifique

Une fois par an :

- Vérifier le bon serrage de la visserie.
- Vérifier l'état des fixations des parties articulées.
- Vérifier que la structure n'a subi aucune déformation.
- Contrôler les différentes liaisons (jeu excessif, bruit...)
- Noter ces informations et la date de vérification sur le carnet d'entretien.

Fin de vie du dispositif

Votre revendeur est responsable de la récupération et du traitement en fin de vie de ce dispositif.

Si nécessaire, n'hésitez pas à contacter Promotal. Nous vous proposerons une solution pour traiter cet équipement dans les meilleurs conditions.



Avertissement matériel

Une sellerie dont le revêtement est déchiré n'offre plus de barrière anti bactérienne efficace et doit donc être remplacée sans délai.



Avertissement matériel **NE PAS Démontez L'APPAREIL**

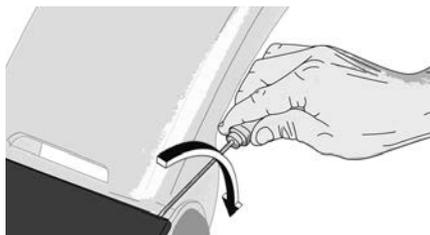
Si un défaut est détecté, contacter immédiatement votre revendeur ou le service technique de la société de votre revendeur (cf. Chapitre Garantie) pour un diagnostic complet. Si un doute subsiste, ne pas utiliser l'appareil.

Accès aux organes électriques

(uniquement en cas de dysfonctionnement),

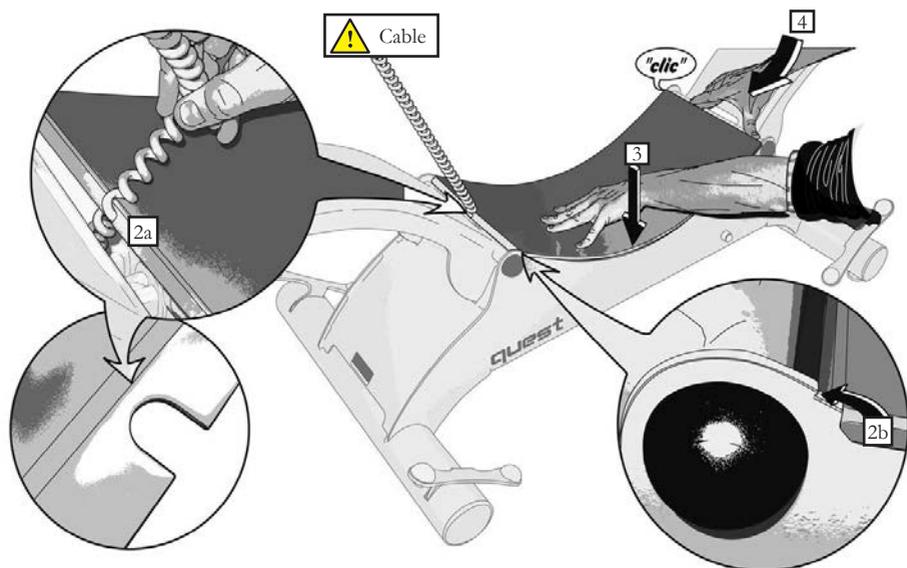
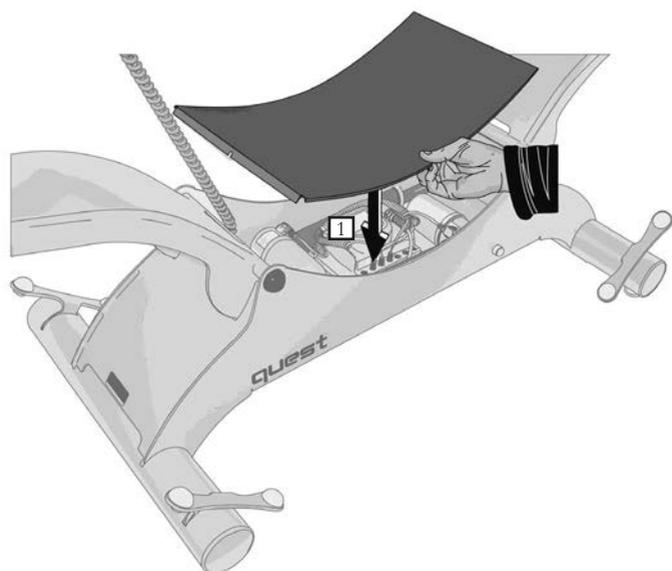
Démontage du carter amovible

Utiliser un tournevis plat pour le retirer.



Durée de vie du Dispositif Médical

Remontage du carter amovible





Garantie

Promotal garantit les matériels fabriqués par Promotal et leurs composants pendant une période de deux (2) ans* à la date de facturation.

Engagements

Promotal s'engage à remplacer les pièces défectueuses qui lui sont retournées au cours de la période applicable de la garantie, et qui, après examen par Promotal, s'avèrent défectueuses.

Le distributeur de Promotal est responsable du service après vente pendant et après la période de garantie.

Exclusions

- Cette garantie ne s'applique pas pour :

- (1) Les pièces d'usure et les consommables.
- (2) Les frais de déplacements et de main d'œuvre.
- (3) Les pannes résultant d'une mauvaise utilisation, d'une négligence manifeste ou d'un transport de l'appareil.
- (4) Les matériels dont les caractéristiques d'origine ont été modifiées par l'utilisateur.
- (5) Les boîtiers de contrôle, les vérins hydrauliques et électriques s'ils ont été ouverts par l'utilisateur (scellés rompus).
- (6) Les dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe (foudre, surtensions électriques, inondations, catastrophes naturelles, chocs, etc....) ou à la présence de corps étrangers.
- (7) Les dommages dus à un mauvais branchement ou à l'alimentation, les dommages dus à la corrosion ou à la détérioration graduelle du produit.
- (8) Les dommages indirects liés à la perte de jouissance ainsi que les pénalités dues à une mauvaise performance.
- (9) Les dommages esthétiques causés aux parties extérieures du matériel ne nuisant pas au bon fonctionnement tels que rayures, écaillures, égratignures.
- (10) Les appareils dont le numéro de série a été rendu illisible, modifié ou retiré.

Obligation exclusive

Le seul engagement de Promotal sous la période de garantie est le remplacement des pièces défectueuses. Promotal ne sera pas responsable des dommages directs, indirects, spéciaux ou fortuits, ou des pertes subies suite à la non utilisation des matériels.

Absence d'autorisation

Aucune personne ou société n'est autorisée à créer tout autre engagement ou obligation relatifs aux matériels au nom de Promotal.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE DE PROMOTAL AU DETRIMENT DE TOUTE AUTRE GARANTIE IMPLICITE.

* Les selleries sont garanties 1 an contre des vices de fabrication

DECLARATION CE/UE DE CONFORMITE

Nous,

Promotal

22, rue de Saint-Denis de Gastines
53500 Ernée
FRANCE

Déclarons, sous notre seule responsabilité, que le dispositif médical électrique suivant :

Référence : Quest 2050-10 / 2050-15 / 2050-20
2050-30 / 2050-50

Description : Divan d'examen électrique

est un dispositif médical de classe réglementaire 1,

est conforme aux exigences essentielles de la **directive 93/42/CEE** du Conseil du 14/06/93 (*Dispositifs médicaux / Annexes I et VII / décret N° 95-292 du 16 mars 1995*),

est conforme à la **directive 2011/65/UE** du Parlement européen et du Conseil du 08/06/11 (*RoHS II / décret N° 2013-988 du 06 novembre 2013*),

satisfait aux normes Européennes qui lui sont applicables,

porte, à ce titre, le marquage CE.

Année de première apposition du marquage CE (*Dispositifs Médicaux*) : **2007**

Fait à Ernée,

Le 15 octobre 2015



Rudolf MOURADIAN
Président



CE

PROMOTAL - FRANCE
www.promotal.com
DIC2050-10_4515FR

